

Jocelyne Valois

Assistante de recherche, Université Laval

(1967)

“La presse féminine et le rôle social de la femme”

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole,
professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi

Courriel: jean-marie_tremblay@uqac.ca

Site web pédagogique : <http://www.uqac.ca/jmt-sociologue/>

Dans le cadre de la collection: "Les classiques des sciences sociales"

Site web: <http://classiques.uqac.ca/>

Une collection développée en collaboration avec la Bibliothèque
Paul-Émile-Boulet de l'Université du Québec à Chicoutimi

Site web: <http://bibliotheque.uqac.ca/>

Cette édition électronique a été réalisée par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur de sociologie au Cégep de Chicoutimi à partir de :

Jocelyne Valois

“**La presse féminine et le rôle social de la femme**”. Un article publié dans la revue **Recherches sociographiques**, vol. 8, no 3, septembre-décembre 1967, pp. 351-375. Québec: revue des étudiants de droit de l'Université Laval.

Mme Jocelyne Valois, sociologue, professeure au Cégep de Saint-Jérôme, nous a accordé le 12 juin 2006 son autorisation de diffuser électroniquement cet article. Mme Valois était assistante de recherche en sociologie.



Courriel : j5valois@videotron.ca

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les citations : Times New Roman, 12 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2004 pour Macintosh.

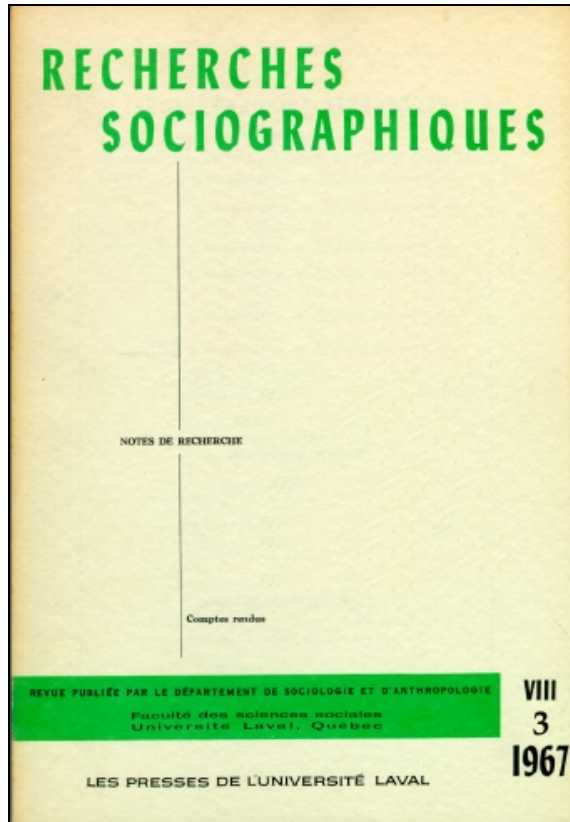
Mise en page sur papier format
LETTRE (US letter), 8.5'' x 11''

Édition numérique réalisée le 22 juin 2006 à Chicoutimi, Ville de Saguenay, province de Québec, Canada.



Jocelyne Valois

"La presse féminine et le rôle social de la femme"



Un article publié dans la revue **Recherches sociographiques**, vol. 8, no 3, septembre-décembre 1967, pp. 351-375. Québec: revue des étudiants de droit de l'Université Laval.

Table des matières

[Introduction](#)

[La femme d'œuvres](#)

[La maîtresse de maison](#)

[L'organisation d'associations volontaires](#)

[Le travail et le bénévolat](#)

[La femme dans la vie politique](#)

Jocelyne Valois

“La presse féminine et le rôle social de la femme”.

Un article publié dans la revue **Recherches sociographiques**, vol. 8, no 3, septembre-décembre 1967, pp. 351-375. Québec: revue des étudiants de droit de l'Université Laval.

Introduction

[Retour à la table des matières](#)

Nous nous proposons d'étudier deux périodiques de la presse féminine canadienne-française. La *Revue moderne* est publiée pour la première fois en novembre 1919, et l'année 1919-1920 apparaît comme le point de départ tout désigné de notre analyse. Nous poursuivrons avec les années 1939-1940 et 1945-1946 car elles nous permettront d'estimer l'influence de la deuxième guerre mondiale sur la conception du rôle social de la femme. *Châtelaine* fait son apparition en octobre 1960 et c'est une nouvelle orientation que nous nous attendons alors de trouver. Mais il s'agit d'une orientation susceptible de varier et les numéros de 1965, la dernière année complète que nous considérerons, nous permettront de les évaluer.

Avant d'aborder notre analyse, il importe de préciser les perspectives et les limites du travail. Pareille recherche courait le risque de devenir un énorme inventaire allant des problèmes politiques aux soins de beauté. Il nous fallait centrer notre étude sur un thème susceptible d'en assurer l'unité. Nous chercherons comment la *Revue moderne* et ensuite *Châtelaine* conçoivent les modalités d'action de la femme

dans la société. Pour ce faire, nous considérerons deux catégories de textes. Les éditoriaux et quelques articles de caractère général nous permettront de relever les modèles *idéaux* de comportement prônés par la revue. Des textes décrivant des situations concrètes et, plus précisément, des exemples de femmes jouant un rôle social, nous conduiront vers les modèles effectifs de comportement. ¹

LA FEMME D'OEUVRES

[Retour à la table des matières](#)

En traçant brièvement l'histoire de la presse féminine en France, Evelyne Sullerot remarque qu'elle s'est déroulée sur deux plans. D'abord centrée sur les *devoirs* de la femme, c'est-à-dire sur ce que cette dernière devait connaître et faire dans un monde défini par les hommes, cette presse a bientôt fait place à de très nombreux journaux féministes désireux d'attirer l'attention sur les *droits* de la femme. ² Or, c'est de façon simultanée que la *Revue moderne* de 1919-1920 s'intéresse aux devoirs et aux droits de la femme.

Le premier devoir de toute femme étant de veiller sur les existences qui lui sont « confiées », c'est du côté des premières femmes canadiennes que l'on doit chercher les meilleurs modèles :

« ... que l'on n'oublie pas les mères canadiennes perdues au-delà des mers, oubliées dans la sauvagerie d'un pays immense, qui ont gardé fièrement, sous le froid de l'oubli et de l'absence, les frontières de la patrie française

¹ Il est à mentionner que seuls les articles seront ici analysés. Ce n'est pas que nous rejetons les nouvelles ou les romans comme non significatifs. Ils peuvent véhiculer des valeurs et des modèles de comportement à l'encontre des normes de la société ambiante. Mais en plus d'augmenter considérablement notre texte, leur étude exigerait une toute autre approche que celle que nous nous proposons de prendre.

² Evelyne SULLEROT, *La presse féminine*, Paris, Armand Collin, 1963. Ces deux étapes se situent vers le milieu et la fin du XIXe siècle.

d'Amérique ! Il n'est pas étonnant qu'elles ne meurent jamais les races qui placent de telles mères à la défense de leurs berceaux. »³

La nécessité de sauvegarder la Patrie et la Race est une affirmation de principe qui se retrouve dans plusieurs chroniques de la revue. Même ce qui concerne l'esthétique féminine en est influencé. Car

« un des premiers devoirs de toute femme-jeune fille ou mère de famille est de préserver sa santé, afin de transmettre à ses descendants un tempérament sain et de pouvoir supporter les fatigues inhérentes à sa mission, tout en conservant son charme. »⁴

Quand il s'agit de prendre les responsabilités découlant d'une telle mission, c'est en vain que nous cherchons des modèles de comportement plus spécifiquement tournés vers la société. Les deux seules responsabilités sociales que nous avons pu relever dans la revue sont celles de « faire la part du pauvre » dans toutes les grandes fêtes (15 septembre 1919, 41) et d'enseigner les bonnes manières aux enfants (15 septembre 1920, 28).

Nous disons les deux seules responsabilités. C'est oublier un petit paragraphe que la revue du 15 novembre 1919 présente dans la section de « La politique canadienne » :

« Le suffrage s'étend même aux femmes, écrit Jean Mathieu, et à vrai dire, il n'y a plus que les enfants à qui la politique ne dit encore rien. Aussi bien que l'homme, la femme doit se renseigner puisqu'elle est investie, comme lui, du droit d'électeur et même du droit de candidat » (p. 10).

Par ailleurs, un long exposé de la chronique « Entre-Nous » illustre l'ambiguïté suscitée par la présentation simultanée, dans la revue, des devoirs traditionnels et des droits récemment acquis. Nous citerons abondamment ce texte, rédigé par Madame Huguenin, directrice de la revue, afin de montrer que *l'acceptation* - et non la *revendication* - des nouveaux droits s'accompagne d'une profonde incertitude quant à leur bien-fondé :

³ La *Revue moderne*, 15 juillet 1920, 27.

⁴ *Ibid.*, 15 février 1920, 28.

« Le féminisme est en progrès. Il nous domine, nous commande, et il faut, sous peine de renoncer à des droits sacrés, adopter les lois qu'il nous pèse (*sic*), sans autrement consulter nos idées, nos sentiments, nos goûts. C'est ainsi que les Canadiennes, sans même l'avoir réclamé, se sont vues investies du droit de vote par un gouvernement désireux d'entrer dans le mouvement universel, en reconnaissant aux femmes des droits égaux aux hommes (...). Dans notre Dominion si progressif et si actif, le droit fut proclamé. Les femmes doivent voter. Elles voteront. Les députés du Québec, néanmoins s'en montrèrent émus et navrés. Ils protestèrent vainement. Le Progrès couvrit leurs énergiques protestations. *Et l'on oublie qu'ils avaient parlé avec tout leur cœur si sincèrement attaché à des traditions mille fois saintes !* ⁵ Le courant emportait tout !

« Les dames du Club libéral, des femmes qui, soit dit entre nous, ont pris des initiatives qui dépassent celles de toutes les associations désignées pour entreprendre l'éducation politique des Canadiennes du Québec, les dames du Club libéral, sous l'impulsion de Madame Béique, ont adressé à la Législature une manière de *mise en demeure* de s'exécuter sans *rouspé-tance*. En effet, l'exclusion des femmes du Québec des affaires gouvernementales priverait la race d'une force immense. Les imbéciles seuls peuvent plus longtemps s'obstiner. Et le Québec ne connaît pas les imbéciles !

« Alors nous allons voter. C'est triste mais c'est ainsi ! Et il ne faut pas songer à se dérober à ce devoir primordial ! ... » ⁶

Après de telles réticences, il n'est pas étonnant que les femmes du Québec aient attendu jusqu'en 1940 avant d'avoir le droit de vote au provincial. D'ailleurs, comme nous le montrent les quelques femmes que la *Revue moderne* de 1919 et de 1920 met en évidence, il n'est pas nécessaire de s'éloigner des « devoirs » traditionnels pour jouer un rôle dans la société. L'analyse de ces portraits nous permettra de concrétiser ce que nous avons décelé dans les articles plus généraux et de relever les changements ou les continuités selon les années.

Quatre femmes sont présentées aux lectrices du 15 décembre 1919 et du 15 Janvier 1920. Parmi les trois premières, qui se sont occupées des « œuvres de guerre française », il n'y a qu'une Canadienne française. Et son mérite est d'avoir

⁵ C'est nous qui soulignons.

⁶ Ibid., 15 mars 1920.

« déployé toute sa vie des qualités précieuses dans l'organisation et le progrès de la plupart de nos grandes institutions de charité. »⁷

Les œuvres de charité occupent aussi les temps libres de Lady Lacoste, la quatrième femme qui nous est présentée. « Toujours disposée à rendre service aux humbles », cette « grande dame » consacrait ses journées à « la direction de ses enfants, de ses serviteurs et de ses pauvres. » Quand elle n'accompagnait pas son mari dans les réceptions, elle apparaissait volontiers dans les principales sociétés de bienfaisance où elle « adressait la parole avec facilité, calme et sagesse ». Mais

« le couronnement de la carrière de Lady Lacoste, c'est d'avoir donné aux contingences de l'évolution de la jeunesse canadienne-française, sa fille, Madame Gérin-Lajoie qui accomplit chez nous l'œuvre commencée par la Fédération nationale des femmes. Ce que l'une fait dans le domaine des groupes syndicalisés du monde du travail féminin, la mère l'a accompli dans la sphère élégante de mondanité bilingue de sa caste sociale. »⁸

Et il se passera de nombreuses années avant que la participation aux « bonnes oeuvres » ne soit plus l'activité féminine extra-familiale la plus recommandée.

LA MAÎTRESSE DE MAISON

[Retour à la table des matières](#)

Nous avons choisi les années 1939 et 1945 afin de déterminer quelle influence la deuxième guerre mondiale a eue sur la conception du rôle Social de la femme. Nous savons que celle-ci s'est alors vu ouvrir l'accès à plusieurs emplois à l'extérieur du foyer, et c'est avec beaucoup d'étonnement que nous avons constaté un silence complet, quant à cette question, dans la *Revue moderne* de 1945-1946. Il sem-

⁷ *Ibid.*, 15 décembre 1919, 37.

⁸ *Ibid.*, 15 janvier 1920, 30.

ble même que les publications de 1939-1940 soient légèrement plus « avancées » que celles de l'après-guerre. Est-ce parce que l'euphorie de la victoire et la disparition de certaines restrictions ont incité à oublier le plus vite possible le contexte des années précédentes ? S'il reste indiscutable que la guerre a marqué une étape décisive dans le changement des activités féminines, on dirait que l'une des principales publications de la presse féminine québécoise n'en témoigne guère.

C'est un article de Louis Francoeur qui nous permet de dire que la *Revue moderne* de 1939-1940 fait une plus grande place à la participation sociale de la femme que celle de 1945-1946. Devant les trois tendances qui veulent que la jeune fille soit éduquée uniquement en fonction de ses futures responsabilités d'épouse, de mère et de ménagère, ou qu'elle développe ses seules facultés intellectuelles et morales, selon « la belle tradition française d'autrefois ». L'auteur préconise plutôt « un peu de tout dans le cours général ». Mais ce qui apporte ici un élément nouveau, c'est qu'il affirme en outre que

« la femme n'est pas seulement créée pour être l'ombre de l'homme, sa comparse subalterne. Elle a son rôle à elle, sa vocation propre, sa vie à elle, son droit de penser et de juger, sa personnalité à développer, à affermir après l'avoir solidement établie en esprit d'indépendance. »⁹

Cette opinion, quoique n'exprimant pas l'extrême d'une tendance, fait figure de solitaire dans les numéros de 1939-1940. Seule une lettre d'une abonnée vient lui ajouter quelque poids. Et c'est parce qu'elle insiste pour que la femme ait une formation complète et qu'elle soit ainsi utile au « bien commun ». ¹⁰

Mais nous ne restons pas longtemps dans cette ambiance favorable. Le même numéro de la revue publie, en effet, une lettre un peu plus longue qui est loin de donner le même son de cloche :

« Je vous félicite d'avoir parlé de l'éducation des filles dans votre dernier numéro, mais je trouve que vous n'avez pas été inspiré en confiant ce sujet à M. Louis Francoeur. Nous croyons que nos mères de chez nous

⁹ Louis FRANCOEUR, « L'éducation des filles », *La Revue moderne*, février 1940, 30.

¹⁰ *La Revue moderne*, mai 1940, 3.

n'ont pas besoin des leçons d'un homme qui n'a pas de fille et, par conséquent, qui ne peut avoir sur le sujet que des théories.

« C'est l'enseignement ménager qui a fait la force de la race dans le passé. Ce n'est pas la place des femmes de fréquenter les universités et les groupes d'artistes. J'espère que vous donnerez à une mère canadienne l'occasion de remettre les choses au point contre ces tendances émancipatrices qui ne peut qu'aboutir à l'esprit 'suffragette'. » (J.-A. PARENT). ¹¹

Et si nous considérons l'ensemble de l'année 1939-1940, nous constatons qu'il s'y décèle une image presque à l'opposé des opinions de M. Francoeur. Ainsi, le numéro de mai 1939 présentait une chronique qui, traitant de la « psychologie du mariage », mentionnait qu'une « jeune fille sérieuse et curieuse » avait raison de trouver inadéquat pour les femmes un livre parlant

« d'orientation professionnelle, de psychologie industrielle, d'art de vendre, et de mille choses plus ou moins intéressantes : car c'est ignorer que pour les femmes, le grand problème d'orientation c'est celui du mariage, la psychologie pratique, c'est celle de la maison, pas celle du bureau ou de l'usine ; le grand art ce n'est pas celui de vendre, c'est de plaire. » ¹²

La chronique esthétique est toutefois celle où l'on va le plus loin à l'encontre des opinions de M. Francoeur :

« N'essayez pas de briller continuellement par votre esprit ou votre savoir, conseille-t-on aux lectrices. N'essayez pas de paraître un phœnix, un je sais tout. Les hommes admirent volontiers l'intelligence chez la femme, mais ils vous pardonneront difficilement de se sentir inférieurs à vous. Il est bon quelquefois de jouer à l'ignorante et de leur permettre ainsi de se croire mieux renseignés que vous ne l'êtes. » ¹³

Une revue rapide des titres des chroniques féminines laisse enfin voir que leur apparente variété se résume en trois thèmes : la tenue de maison, la mode et les soins de beauté.

¹¹ Ibid., mai 1940, 3. La lettre est présentée sous le titre : « La Providence l'a ainsi voulu ».

¹² Anselme Bois, « Psychologie du mariage », *La Revue moderne*, mai 1939, 37.

¹³ « Beauté, mon grand souci ! » *La Revue moderne*, mai 1939, 40.

Quand la « reine » du foyer s'en ira travailler en usine durant la guerre et décidera parfois d'y demeurer, une fois celle-ci terminée, la *Revue moderne* se hâtera de lui rappeler ses « devoirs » familiaux. La « science moderne » ne prouve-t-elle pas

« que l'homme est destiné à jouer un *rôle* précis, que la femme a des *devoirs* différents, et que chacun doit rester dans sa sphère pour réussir ? » ¹⁴

Même les Russes

« en sont revenus aux anciens principes. Ils ont abandonné la coéducation, insistent de nouveau sur la grandeur de la maternité et incitent les femmes à rester... femmes ! »

Certes, on ne nie pas que la femme ait sa propre personnalité à développer, mais on la confine de nouveau dans des domaines strictement féminins. Car si, en plus de la maternité, la femme peut avoir accès à « l'étude des langues », il reste évident que « le raisonnement, les spéculations abstraites, les mathématiques et les sciences » sont des activités intellectuelles essentiellement masculines ... Aussi, ne nous étonnons pas que la longue liste des chroniques féminines de juin 1945 n'ait fait qu'une petite place à ce qui n'est pas maison, mode et soins de beauté, et que cette petite place soit pour l'éducation des enfants.

L'impression d'ensemble que nous laisse cette brève analyse de la *Revue moderne* des années 1939-1940 et 1945-1946 est que la revue se soucie moins alors de la participation sociale de la femme qu'en 1919-1920. Car même si cette dernière se tournait uniquement vers une action dans les œuvres de charité, elle estimait que la femme se devait de jouer un rôle débordant les frontières de son foyer. ¹⁵

¹⁴ Germain LEBER, « Vive la petite différence », dans la chronique mensuelle « Sciences modernes ». *La Revue moderne*, novembre 1945. C'est nous qui soulignons.

¹⁵ On ne considérait toutefois pas que seules les femmes d'une classe sociale privilégiée pouvaient s'adonner à cette activité. Nous y reviendrons.

L'ORGANISATRICE D'ASSOCIATIONS VOLONTAIRES

[Retour à la table des matières](#)

Avec l'apparition de *Châtelaine-Revue moderne*, en octobre 1960, c'est une équipe féminine qui arrive à la direction de la revue. Madame Fernande Saint-Martin en est la rédactrice en chef. Ses éditoriaux et quelques articles de collaborateurs nous permettront de dessiner les grands traits de ce que signifie idéalement, aux yeux de *Châtelaine*, une participation sociale de la femme.

Dès le premier numéro, l'éditorial indique que la revue se veut un lien entre les tâches féminines traditionnelles et les nouveaux champs d'action qui s'ouvrent maintenant à la femme :

« Il importe que (celle-ci) cultive avec une perfection toujours plus grande l'élégance et la beauté, ainsi que les divers arts ménagers qui perpétuent dans notre vie quotidienne les plus belles traditions françaises. D'autre part, les beaux-arts et la politique, l'éducation, la science et les problèmes sociaux ne sont plus aujourd'hui une chasse gardée au sexe fort ; il est bon aussi que « l'honnête femme ait des lumières sur tout », puisque son sort et celui de ses enfants sont liés au destin du monde. » ¹⁶

C'est en vue d'« enrichir sa vie personnelle, celle de sa famille, celle de son entourage », que la femme doit s'intéresser au « monde qui l'entoure ». Car il ne s'agit pas de changer fondamentalement la condition féminine mais d'y ajouter des éléments nouveaux. Il paraît logique que la femme soit encore principalement préoccupée par tout ce qui touche l'éducation des enfants et la survivance de la culture française : ce qui est nouveau, c'est la façon de le faire. Ainsi, non

¹⁶ Fernande SAINT-MARTIN, « La Châtelaine d'aujourd'hui », éditorial, *Châtelaine*, octobre 1960, 1.

seulement les femmes sont maintenant sollicitées dans les commissions scolaires,

« mais l'on a vu près de huit cents (d'entre elles), dans un effort collectif inconnu auparavant, réclamer une enquête et une réforme profonde de notre système d'enseignement. » ¹⁷

Il est important qu'elles se prononcent lors de cette enquête, « même si la Commission ... ne se soucie pas de leur demander leur avis ». ¹⁸ Du côté de la survivance du fait français, la rédactrice mentionne qu'il est heureux que le gouvernement de la province ait créé un département du Canada français d'outre-frontières car cette initiative est susceptible de faciliter la tâche des mères de famille qui, vivant à l'extérieur du Québec, « mènent depuis longtemps un combat héroïque : maintenir vivace autour d'elles la culture française ». ¹⁹

Participer au « destin du monde » peut, en outre, signifier y occuper un emploi rémunéré. Si plusieurs femmes doivent travailler pour des fins uniquement pécuniaires, on doit aussi considérer qu'il existe

« d'autres besoins, tout aussi importants, que satisfont l'homme et la femme qui travaillent le besoin d'accomplir une oeuvre utile à la société et celui de développer et de réaliser ses talents individuels. » ²⁰

Dans « la création du Canada français de demain où les cerveaux joueront un plus grand rôle que les berceaux » ²¹, la femme entend avoir un rôle à jouer. Certes, elle peut y arriver par les voies d'une ac-

¹⁷ Fernande SAINT-MARTIN, « Réparez une injustice », éditorial, *Châtelaine*, janvier 1961, 1.

¹⁸ Fernande SAINT-MARTIN, « La vie commence à seize ans 1 », éditorial, *Châtelaine*, mars 1961, 1.

¹⁹ Fernande SAINT-MARTIN, « Réparez une injustice », éditorial, *Châtelaine*, janvier 1961, 1.

²⁰ Fernande SAINT-MARTIN, « Pourquoi travaillent-elles ? », éditorial, *Châtelaine*, février 1961, 1.

²¹ Fernande SAINT-MARTIN, « Si la moitié du monde ... », éditorial, *Châtelaine*, août 1961, 1.

tion concertée (nous l'avons vu avec la Commission d'enquête sur l'éducation) mais

« *avant de demander aux femmes, en tant que groupe, d'apporter une solution à tous les problèmes du monde, il convient beaucoup plus de donner à chacune, en tant qu'individu, la formation nécessaire pour qu'elle puisse, à côté de l'homme et de la même façon que lui, contribuer dans tous les domaines à la création d'une culture nationale authentique.* » ²²

La rédactrice poursuivra son argumentation en niant que cette situation entraîne nécessairement que l'Amérique du Nord soit dominée par la femme ou par des valeurs féminines. À ceux qui affirment que « parce qu'elle est la grande consommatrice, la femme (est) le puissant tyran auquel veut plaire tout le monde industriel », elle répond en effet que, même dans ce domaine, la femme a encore beaucoup de liberté à conquérir. Non seulement il est reconnu que c'est la publicité qui est ici toute-puissante, mais la femme sent bien qu'elle est, en outre, tenue à l'écart des « hautes sphères » ou se prennent toutes les décisions importantes. C'est pourquoi un mouvement comme « La Voix des femmes » est susceptible de redresser une situation qui est loin de donner satisfaction : « rallier toutes les femmes, quels que soient leurs milieux sociaux, qu'elles fassent partie ou non d'associations ou de clubs, autour d'un thème qui depuis des millénaires a seul réussi à faire l'unanimité dans les coeurs féminins : le refus de la guerre comme méthode de solution des problèmes humains » ²³, signifie qu'on leur donne la possibilité de s'exprimer au sujet d'un important problème politique.

D'ailleurs, même si la femme ne joue aucun rôle dans la politique, cela ne veut pas dire qu'elle y soit exempte de toute responsabilité :

« Peut-elle (en effet) se laver les mains de toutes ces malhonnêtetés installées dans nos mœurs, se prétendre innocente de tout, alors que l'achat des consciences, les corruptions et les pots-de-vin servent à entretenir ce confort, sinon ce luxe, dont elle aime s'entourer, à accumuler tous ces

²² *Ibid.*, 1 ; c'est nous qui soulignons.

²³ Fernande SAINT-MARTIN, « La Voix des femmes », éditorial, *Châtelaine*, juin 1961, 1. Il nous semble que ce texte répond à celui de Jean Pellerin, publié en avril 1961, et que nous analyserons plus loin.

biens dont elle jouit au milieu de ses enfants dans la sécurité du foyer ? » ²⁴

Avec ce dernier éditorial, la rédactrice affirme la nécessité que la femme ait une influence dans la société, par l'intermédiaire de sa famille. L'importance de celle-ci reste toujours au premier plan et c'est pourquoi l'instruction féminine appelle certaines mises au point :

« si les femmes sont aptes à poursuivre les mêmes études que les hommes, le problème demeure de savoir si cette formation est suffisante pour répondre aux *fonctions premières* de la femme, la maternité, le mariage, la responsabilité du groupe familial. » ²⁵

Il ne s'agit donc plus d'inciter les femmes à avoir « des lumières sur tout », mais de veiller à ce qu'elles ne perdent pas de vue leurs « fonctions premières » quand elles poursuivent des études jusqu'ici réservées aux hommes. Un regard rapide sur notre société nous permet de dire que rares sont les femmes qui font du mariage et de la maternité une préoccupation secondaire : aussi, la mise en garde de Fernande Saint-Martin nous apparaît plutôt comme une affirmation de principe destinée à rassurer les lectrices quant à la portée des revendications féminines qu'elle entend, par contre, avancer.

Il reste qu'une nouvelle orientation a été donnée à la revue par rapport aux années précédentes. Nous le voyons dans le genre d'articles qui sont maintenant offerts aux femmes. La politique est en effet présentée comme un domaine susceptible de les intéresser directement et la chronique « Le Monde et Vous » indique une ouverture sur les problèmes sociaux appelant une participation féminine. Le « rôle social » des étudiants est expliqué aux mères de famille qui protestent contre la grève de ces derniers, à Québec ²⁶, mais c'est surtout la responsabilité des femmes elles-mêmes qui est considérée. Ainsi, Yvon Turcot déclare :

²⁴ Fernande SAINT-MARTIN, « L'innocence des femmes », éditorial, *Châtelaine*, septembre 1961, 1.

²⁵ Fernande SAINT-MARTIN, « Comment éduquer nos filles ? », éditorial, *Châtelaine*, novembre 1961, 1. C'est nous qui soulignons.

²⁶ Adèle LAUZON, « Les étudiants dans nos sociétés », *Châtelaine*, octobre 1960, 18.

« qu'il n'est plus décent (...) de prétendre exclure les femmes de la politique et (que) personne ne songe à mettre en cause leurs titres de créances. »²⁷

La même chronique du numéro suivant donne la parole à Madame Thérèse Casgrain. Celle-ci vient de collaborer à la formation du Nouveau parti démocratique, et elle invite toutes les femmes à y participer. Afin de mettre en évidence la nécessité d'une action politique, elle ajoute que travailler dans les œuvres de charité est se contenter de poser « des cataplasmes sur les plaies sociales ». ²⁸ C'est dans le même sens que s'exprime Charlotte Whitton, en octobre 1961, avec toute la vigueur qu'on lui connaît... ²⁹

Une dernière chronique doit être brièvement analysée avant de passer aux reportages décrivant des situations concrètes. ³⁰ Six articles retiendront notre attention : trois peuvent être considérés comme se prononçant en faveur d'une participation sociale de la femme, tandis que les autres présentent des restrictions sérieuses.

Il nous faut d'abord remarquer qu'à l'exception des propos de Jean Le Moyne ³¹, dont nous connaissons l'attitude face à la position de la femme dans la société ³², ceux qui considèrent favorablement une carrière féminine se situent tous les deux dans le domaine de l'art. ³³ Vi-

²⁷ Yvon TURCOT, « La politique, nouvelle responsabilité de la femme », *Châtelaine*, février 1961, 21 et 64.

²⁸ Thérèse CASGRAIN, « Pourquoi un nouveau parti ? », *Châtelaine*, mars 1961, 18. C'est la première fois que notre analyse nous indique une mise en doute explicite de l'efficacité des œuvres de charité.

²⁹ Charlotte WHITTON, « Le dévouement nous perd... », *Châtelaine*, octobre 1961.

³⁰ Il s'agit de la chronique *La pomme d'Adam* où l'on sollicite l'avis de personnalités masculines au sujet de problèmes de leur choix.

³¹ Jean LE MOYNE, « Un complot qui prend fin », *Châtelaine*, octobre 1960, 14.

³² Voir ses essais traitant de cette question dans *Convergences*, Éditions HMH, Montréal, 1961.

³³ Jean GASCON, « Les apprenties-comédiennes », *Châtelaine*, décembre 1960 ; Léon BELLEFLEUR, « Que valent les peintres féminins ? », *Châtelaine*, octobre 1961.

siblement d'accord avec Jean Le Moyne quand il dit que la femme a souvent été la complice de son « amoindrissement », Léon Bellefleur affirme que la femme fera elle-même tomber les préjugés « si elle accorde à l'art toutes ses énergies ». Et Jean Gascon ne cache pas que « la tâche est rude, l'apprentissage exigeant (...) et les perspectives incertaines, bien que stimulantes ». Les restrictions ne prennent plus la forme directe et catégorique que nous leur avons connue dans les commencements de la revue. L'humour, l'ambiguïté et le compromis servent maintenant à faire passer des opinions qui ne sont peut-être pas éloignées de celles que nous avons d'abord rencontrées.³⁴ Mais c'est toutefois l'article de Jean Pellerin qui laisse le plus perplexe :

« J'ai horreur d'une civilisation menée par les femmes (...) J'aime la femme « à sa place ». C'est une personnalité autre que l'homme, elle doit garder son caractère propre. Si elle essaie de s'identifier à l'homme, elle perd tout intérêt pour moi.

« Ce qui m'a le plus frappé, lors de mon retour de l'Orient, c'est de voir à quel point notre civilisation occidentale est menée par la femme (...) L'influence de la femme sur la famille en Occident est une influence de *vamp*, d'actrice d'Hollywood, de mère-poule. (...)

« J'ai trouvé les Asiatiques plus avancées que nous sur le plan humain.³⁵ Notre société occidentale est affaiblie par la femme.

« Même si je trouve l'Asiatique plus féminine, je dois dire que l'Occidentale est plus séduisante. »³⁶

De son côté, Me Alphonse Barbeau affirme que la femme a gagné sa place dans la société. Mais il ajoute aussitôt :

« Je trouve que le premier rôle de la femme, le plus important et le plus lourd de conséquences est celui qu'elle joue à son foyer. Il me semble normal qu'elle travaille à l'extérieur, mais à une condition : que son foyer n'en souffre pas. Je ne peux pas dire que le foyer doit être toute la vie d'une femme. Si celle-ci n'a pas de situation à l'extérieur, je pense qu'elle doit rencontrer des gens, se tenir au courant de tout ce qui se passe, afin de

³⁴ Pierre BAILLARGEON, « Réflexions sur l'amour », *Châtelaine*, janvier 1961.

³⁵ À un autre endroit, il dit : « Là-bas, l'émancipation de la femme est à faire ... »

³⁶ Jean PELLERIN, « La femme a trop de pouvoir », *Châtelaine*, avril 1961, 17.

pouvoir exercer une influence dans la famille, son milieu le plus perméable. »³⁷

Avec ce dernier texte, on admet que la femme peut et doit participer à la société par un travail rémunéré ou encore par le simple fait de « rencontrer des gens » : par l'appartenance à des associations volontaires. Et cela, de façon subordonnée à son « premier rôle », celui qu'elle joue à son foyer.

Il s'agit, en outre, nous semble-t-il, d'une affirmation qui résume et reflète assez bien l'ensemble des principes généraux que l'analyse des éditoriaux de Fernande Saint-Martin et des articles de ses collaborateurs a permis d'esquisser. Aussi, importe-t-il maintenant de considérer si les modèles effectifs de comportement présentés par *Châtelaine* sont en accord avec ce qui précède.

Un « reportage spécial », établi à partir de lettres d'abonnées ayant participé au concours de « Madame Châtelaine »³⁸, nous permettra de le vérifier.

Les âges de ces femmes de 90 comtés de la province varient de 18 à 68 ans ; leurs maris sont ouvriers, fonctionnaires, professionnels, fermiers et leurs revenus annuels s'échelonnent de \$1,440 à \$20,000.

« Mais au-delà de ces différences, il existe d'étonnantes constantes dans leur attitude envers la vie. »

Il semble

« qu'une perpétuelle tentation guette la Canadienne : celle de n'être qu'épouse et mère, mais dans un sens assez restreint : d'englober tout son être dans une perspective assez rigide de sa fonction de gardienne du foyer. Et cela au détriment de sa propre autonomie. »

³⁷ Me Alphonse BARBEAU, « Que le foyer n'en souffre pas ! », *Châtelaine*, juin 1961, 20.

³⁸ Michelle LASNIER, « Femmes du Québec, qui êtes-vous ? », *Châtelaine*, avril 1961. Nous parlerons de la gagnante du concours un peu plus loin.

La « paix du foyer » devient la principale réalisation de ces femmes qui font tout en sorte pour que leurs maris trouvent compréhension et conseil à la maison. Leurs responsabilités vont du « maintien du bonheur familial » à « l'équilibre du budget », et cela « suffit à remplir entièrement la vie d'un grand nombre ». Il s'ensuit un manque de participation sociale directe. La journaliste le remarque dans le fait que

« l'appartenance à un groupement philanthropique, culturel ou éducatif est relativement peu élevée parmi les Canadiennes françaises. »

Aussi, c'est avec un souhait que la femme prenne conscience de la force qu'elle possède et qu'elle cherche par suite à faire « rayonner sa sagesse à l'extérieur » que le reportage se termine. L'auteur ne prend pas explicitement parti quant aux modalités d'action « à l'extérieur », mais retenons pour le moment que le manque de « sens social » est défini par la non-appartenance à une association volontaire.

Des exemples de vies qui « rayonnent à l'extérieur » apparaissent souvent dans *Châtelaine*. Nous reportons un peu plus loin l'analyse qui concerne directement des personnalités canadiennes. Nous voulons d'abord considérer les présentations que la chronique « L'air de Paris » fait de femmes françaises, ainsi que l'exposé d'une carrière offerte aux jeunes filles : celle de vétérinaire.

Le numéro d'octobre 1960 parle brièvement d'une jeune femme mariée, *sans enfants*, et qui travaille à l'extérieur. Aucun éloge n'est fait de cette forme de vie, si ce n'est dans la conclusion de l'article, qui dénote un certain enthousiasme :

« Jeune femme travailleuse, pleine d'énergie et de joie de vivre, jeune femme de France et de partout. » ³⁹

C'est avec la chronique de janvier 1961 que nous avons toutefois l'illustration la plus explicite de ce que peut signifier une participation

³⁹ Suzanne DE PADOVA, « La journée d'une Parisienne », *Châtelaine*, octobre 1960, 8.

sociale de la femme.⁴⁰ Après avoir souligné que « les gens les plus occupés sont ceux qui consacrent le plus volontiers leur temps à une oeuvre sociale », l'auteur présente une psychologue,

« mariée à un directeur financier d'une importante société industrielle, mère de quatre enfants dont le dernier n'a pourtant pas quatre ans, (mais qui trouve quand même le temps) de collaborer plusieurs heures par semaine à l'activité de l'École des Parents. »

C'est à la fois l'« intérêt personnel » et le « désir d'augmenter les revenus familiaux » qui l'ont incitée à offrir ses services à l'École des Parents. Il s'agit donc ici d'un travail à *temps partiel* qui comporte en outre l'avantage de permettre à une femme *professionnelle* « de respirer un autre air que celui de la maison, de refaire le plein pour revenir au foyer plus en forme ». Quant à la profession de vétérinaire, elle semble particulièrement populaire auprès des Françaises dont l'Association d'épouses de vétérinaires compte plusieurs membres ayant fait les mêmes études que leurs maris. Et l'auteur constate :

« En période d'épizootie, le praticien trouve en sa femme une collaboratrice précieuse qui se chargera volontiers de la désinfection des vêtements, des instruments, de la voiture, et veillera à ce que tout soit en ordre afin que son mari surmené puisse passer sans crainte d'une ferme contaminée à une indemne. »⁴¹

La femme qui devient vétérinaire n'est certes pas assurée d'épouser un confrère. Mais cette possibilité ne semble-t-elle pas une solution toute trouvée au problème d'une carrière professionnelle pour la femme mariée ? Il s'agit en effet qu'elle se charge de seconder son mari dans la pratique de sa profession.

Ce sont toutefois les présentations des Canadiennes contemporaines qui nous livrent le plus explicitement des exemples de vies qui « rayonnent à l'extérieur ». À l'encontre des premiers numéros de la *Revue moderne*, qui mettaient des femmes de la bourgeoisie politique

⁴⁰ Monique LUSSIER, « Les parents vont aussi à l'école », *Châtelaine*, janvier 1961.

⁴¹ Jacques COULON, « Une nouvelle carrière féminine-Les Belles et les Bêtes », *Châtelaine*, février 1961, 64.

en évidence, *Châtelaine* s'attache maintenant à décrire la vie des femmes auxquelles il est moins difficile de s'identifier. Une femme mariée, diplômée de l'École des Hautes études commerciales, une autre mannequin, une jeune fille secrétaire, et enfin, une femme mariée, infirmière, qui « entoure aussi de soins ses enfants et son mari » font en effet l'objet d'un article du numéro de décembre 1960.⁴² Mais nous devons remarquer que l'on considère ici des femmes professionnelles, et non des ouvrières qui forment pourtant la majorité des femmes au travail. Il en sera de même, en août 1961, quand on présentera une psychologue collaboratrice à la revue, Françoise Cholette-Pérusse. Licenciée en philosophie et en psychologie, celle-ci se propose de reprendre bientôt une carrière interrompue « parce qu'elle ne voulait pas travailler aussi longtemps que son troisième enfant n'avait pas atteint l'âge scolaire ». Et le texte continue :

« Fille de médecin, Madame Cholette-Pérusse vient d'une famille de dix enfants. Ses cinq frères sont dentistes ou chirurgiens, et de ceux-ci deux sont mariés à des femmes médecins, l'une spécialisée en chirurgie esthétique et l'autre en gynécologie. Si l'on songe que notre collaboratrice est spécialisée en psychologie de l'enfant, on reconnaîtra que chez les Cholette, il n'y a pas d'hiatus entre vie féminine et vie professionnelle. »⁴³

C'est avec l'article consacré à la gagnante du concours « Madame Châtelaine » que nous avons cependant l'exemple le plus spécifique des modèles de comportement prônés par la revue. Premier fait à remarquer, ce n'est pas une Canadienne française, mais Joyce Saxton, de la Saskatchewan, qui a le mieux répondu aux attentes du jury. « Maman de trois enfants », « maîtresse de maison typique », la gagnante est en outre « membre actif ou dirigeant de neuf clubs ou associations ». ⁴⁴ C'est évidemment cette dernière caractéristique qui a attiré l'attention sur Madame Saxton :

« Parce que *Châtelaine* croit qu'être une bonne ménagère signifie non seulement édifier un refuge pour soi, mais aussi contribuer au bien-être de

⁴² « La Montréalaise, cette inconnue », *Châtelaine*, décembre 1960.

⁴³ « Une maman psychologue, Châtelaine en pantoufles », *Châtelaine*, août 1961, 2. C'est nous qui soulignons.

⁴⁴ « Voici Madame Châtelaine », *Châtelaine*, avril 1961, 38.

la communauté (le) concours demandait (en effet) quelles étaient les activités sociales passées et présentes des participantes. » ⁴⁵

Toutefois, la présentation d'une « femme d'affaires » bien connue, Madame DuTremblay, laisse bientôt voir qu'il s'agit là d'une situation exceptionnelle. Initiée à ce genre d'activités par son père et son mari, cette femme s'est toujours activement intéressée à leurs entreprises. Et quand elle doit expliquer pourquoi elle n'a jamais participé à des mouvements féminins, elle remarque :

« Je n'étais pas une femme comme les autres ; j'étais toute aux affaires. » ⁴⁶

Cette réponse qui, selon Michelle Lasnier, « nous offre l'une des clés de la personnalité » de Madame DuTremblay, indique en outre que ni celle-ci, ni l'auteur de l'article n'ont l'intention de considérer ce goût des affaires comme une caractéristique susceptible d'être retrouvée chez la majorité des femmes. Et nous pouvons aussi en conclure qu'une femme « active » devrait normalement faire partie d'un mouvement féminin.

C'est d'ailleurs le rôle social des associations volontaires féminines qui avait permis la valorisation d'un mouvement traditionnel comme le Cercle des fermières, en juillet de la même année. Par suite d'une nouvelle formule qui ajoute aux anciennes activités le souci de développer « le sens social et la coopération » ⁴⁷, cette association est en effet regardée comme une réponse satisfaisante au problème de la participation sociale de la femme en milieu rural.

En guise de brève conclusion à l'analyse des numéros de 1960-1961, rappelons les principaux changements que nous avons décelés par rapport aux années précédemment analysées, et attirons l'attention sur la voie qu'a bientôt prise *Châtelaine*.

⁴⁵ « Voici Madame Châtelaine », *Châtelaine*, avril 1961, 39.

⁴⁶ Michelle LASNIER : « Une millionnaire 'rebelle : Madame DuTremblay », *Châtelaine*, septembre 1961. C'est nous qui soulignons.

⁴⁷ « La grande réussite des fermières », *Châtelaine*, juillet 1961.

Des les débuts de la publication de la nouvelle revue, nous voyons bien qu'il s'agit de se mettre au pas des transformations rapides que connaît la condition féminine. Cette attitude n'implique toutefois pas une coupure avec le passé et les modèles de comportement qui sont présentés aux lectrices en sont nécessairement influencés.

Fernande Saint-Martin soutient que la femme a le droit de participer à la société et de se réaliser personnellement par un travail à l'extérieur du foyer, et surtout d'avoir

« la formation nécessaire pour qu'elle puisse, à côté de l'homme et *de la même façon que lui*, contribuer *dans tous les domaines* à la création d'une culture nationale authentique. »

Peut-être parce que cette affirmation de principe est atténuée par celle de la nécessité d'une formation d'abord centrée sur le rôle d'épouse et de mère, nous nous apercevons vite qu'elle prend une signification différente quand il s'agit de la réaliser concrètement.

Certes, cela ne veut pas dire que le travail à l'extérieur du foyer soit rejeté. On voit même qu'une femme qui réussit à se bâtir une carrière tout en gardant sa famille au premier plan, fait l'objet d'admiration. Mais le travail alors considéré est celui qu'entraîne un type particulier de profession permettant une continuité « entre vie féminine et vie professionnelle ». Cette continuité se réalise principalement par le biais de l'éducation des enfants. ⁴⁸

S'il y a impossibilité d'un tel travail, « faire rayonner sa sagesse à l'extérieur » finit par signifier presque uniquement appartenir aux associations volontaires. Comme la Canadienne française s'y livre moins facilement que sa compatriote de langue anglaise, nous pouvons deviner que *Châtelaine* s'attachera désormais à répandre au Québec ce nouveau modèle de comportement.

Un fait nouveau toutefois : les associations ne sont plus seulement des « oeuvres de charité ». On rencontre même une certaine dévalori-

⁴⁸ Rappelons que la profession de vétérinaire, qui ne possède pas ces caractéristiques, avait par contre été présentée comme complémentaire de celle du mari.

sation de cette dernière forme d'action sociale.⁴⁹ Et les associations exclusivement féminines reçoivent elles aussi quelques flèches.⁵⁰

LE TRAVAIL ET LE BÉNÉVOLAT

[Retour à la table des matières](#)

Dans l'analyse que nous ferons des numéros de 1965, nous considérerons seulement les articles qui viennent accentuer ou modifier ce qui nous a été présenté en 1960-1961.

Dès le deuxième numéro de cette année-là, Fernande Saint-Martin se réfère au Rapport Parent pour rappeler que toute femme doit être préparée « au rôle de ménagère et de maîtresse de maison, aussi bien celles qui seront médecins, professeurs et techniciennes, que celles qui se marient au sortir de l'école ». ⁵¹ Mais elle ajoute aussitôt que le Rapport affirme en outre :

« "Qu'on doit fournir à toute jeune fille une certaine préparation à une occupation qui lui permettra de gagner avant ou durant sa vie en ménage ou quand ses enfants seront élevés." Car cette formation et cette activité de la femme qui a un emploi ou est capable d'en remplir un, peut faire d'elle un être plus éveillé et plus intéressant, souvent plus satisfait et plus équilibré, et possédant une certaine sécurité du fait qu'elle pourrait au besoin aider financièrement son mari, ou assurer la subsistance de la famille, si ce dernier venait à faire défaut. » ⁵²

⁴⁹ Voir l'article de Thérèse CASGRAIN, mars 1961.

⁵⁰ Voir les articles d'Yvon TURCOT, février 1961, et de Charlotte WHITTON, octobre 1961.

⁵¹ Fernande SAINT-MARTIN, « Le Rapport Parent transformera la femme de demain », éditorial, *Châtelaine*, février 1965, 1.

⁵² Fernande SAINT-MARTIN, Op. cit. L'auteur cite alors le texte même du Rapport.

C'est la première fois que le travail féminin rémunéré se trouve ainsi directement valorisé ⁵³ et nous pouvons tout de suite noter que même si la revue ne reprend pas constamment ce jugement favorable, elle se souciera désormais de tenir compte de cette réalité qui s'impose de plus en plus à l'observation. La crise du travail féminin dans les filatures n'est pas sans éveiller l'intérêt et Fernande Saint-Martin le remarque dans son éditorial du mois d'août :

« Le défi que pose aux ouvrières du textile les nouvelles exigences de production nocturne dans notre province, quelle que soit l'issue des débats, aura tout au moins eu le mérite d'attirer l'attention sur le fait qu'il est inadmissible que les décisions qui concernent ces travailleuses soient prises sans elles par les autorités des usines ou du gouvernement. » ⁵⁴

Renée Geoffroy enchaîne :

« Les femmes qui réclament depuis des années une égalité de traitement dans le monde du travail n'ont pas renoncé pour autant à leur vocation maternelle et familiale (...) elles ne peuvent pas se soumettre indifféremment à toutes les exigences de la société industrielle moderne. » ⁵⁵

En mai, l'éditorial avait insisté sur les avantages d'un éventuel bureau de la main-d'oeuvre féminine. Reprochant au gouvernement de faire peu de cas « du problème de la femme ouvrière dans notre milieu » ⁵⁶, il avait aussi mentionné qu'un tel bureau ne chercherait aucunement à « entraîner la femme hors du foyer pour la faire entrer de force dans le monde du travail ». Mais comme certaines femmes « ont déjà décidé, pour une raison ou une autre, de devenir salariées », il importe de leur donner ce « service essentiel ».

Donc, même si le travail n'est pas toujours explicitement valorisé, il apparaît maintenant comme une solution quand il s'agit de répondre

⁵³ Nous faisons évidemment abstraction de l'intervalle 1961-1965.

⁵⁴ Fernande SAINT-MARTIN, « L'industrie de la mode fera-t-elle enfin place aux femmes ? », éditorial, *Châtelaine*, août 1965, 1.

⁵⁵ Renée GEOFFROY, « Faut-il permettre le travail de nuit aux ouvrières du textile ? », *Châtelaine*, août 1965.

⁵⁶ Fernande SAINT-MARTIN, « Il nous faut un bureau de la main-d'oeuvre féminine », éditorial, *Châtelaine*, mai 1965, 1.

au « malaise qui grandit, occasionné par un surplus de loisirs et un gaspillage de talents dans une maison moderne trop bien pourvue ». Il reste toutefois que ce n'est « pas seulement dans le travail salarié, mais dans des Oeuvres sociales, (que la femme doit trouver) la possibilité d'agir de façon durable et d'influencer le monde qui l'entoure ». ⁵⁷

Si nous nous reportons à 1961, nous pourrions croire que le changement apporté par 1965 devrait être un souhait pour que le travail salarié vienne prendre sa place à côté de la participation aux « oeuvres sociales ». Or, nous voyons que c'est l'inverse qui se produit. Cela est probablement dû au fait que cette dernière forme de participation sociale est encore insuffisante au Québec. Nous devons toutefois remarquer que si l'on encourage souvent les femmes à « se grouper », il est très rare qu'on leur dise qu'elles devraient travailler à l'extérieur du foyer.

Ainsi, les « mères de famille » sont incitées à se réunir

« pour étudier leurs problèmes très concrets et réclamer du gouvernement (qui trouve toujours de l'argent pour les routes et les ponts...) l'assistance nécessaire qui leur permettra de mieux remplir leur fonction maternelle et d'amplifier leur apport social. » ⁵⁸

Renée Geoffroy donne l'exemple d'une commissaire d'école qui a toujours eu

« un intérêt soutenu pour les questions d'éducation, quelque attrait pour les relations humaines, une petite expérience pédagogique avec (ses) enfants, et surtout le sentiment de pouvoir, comme femme et mère de famille, jouer un rôle spécifique au sein de la communauté scolaire. » ⁵⁹

⁵⁷ Fernande SAINT-MARTIN, « La femme a-t-elle bien utilisé son droit de vote ? », éditorial, *Châtelaine*, avril 1965, 1.

⁵⁸ Fernande SAINT-MARTIN, « Un nouvel espoir pour les mères de famille », éditorial, *Châtelaine*, octobre 1965, 1.

⁵⁹ Renée GEOFFROY, « Les femmes auraient un rôle à jouer dans les commissions scolaires », *Châtelaine*, juin 1965.

Nous trouvons même une valorisation explicite de la non-participation au monde du travail, sous prétexte que cela permet plus d'objectivité dans la considération des questions politiques :

« Parce qu'elles ne sont pas personnellement impliquées, pour leur carrière ou leur commerce, dans les résultats des élections, les femmes constituent au Canada le plus large groupe de citoyens qui peuvent évaluer de façon objective et critique, les valeurs et les réalisations des divers partis politiques. » ⁶⁰

Quand l'éditorial de décembre préconise plusieurs mesures destinées à faciliter la tâche de l'ouvrière pour que sa « famille n'en souffre pas trop », nous avons l'impression qu'il s'agit de tirer le meilleur parti d'une situation que la société « moderne » nous fait subir. ⁶¹

Il n'en demeure pas moins que la question de la participation sociale de la femme est abordée de façon beaucoup plus large qu'en 1960-1961. Il n'est plus possible d'ignorer l'existence de l'ouvrière, du moins en principe, et même si la participation aux « œuvres sociales » occupe encore l'avant-scène, le travail rémunéré se voit offrir une place de choix.

Quelles modalités peuvent prendre, aux yeux de *Châtelaine*, le travail de la femme mariée et l'appartenance à des associations volontaires ? En abordant simultanément ces deux aspects du rôle social de la femme, le numéro de janvier 1965 offre une première réponse à la question touchant cette *actualisation des principes*. Une section spéciale s'adresse en effet à la femme au travail ⁶², tandis qu'un long article est consacré à l'efficacité des groupes féminins. C'est une secré-

⁶⁰ Fernande SAINT-MARTIN, « Comment gagner ses élections », éditorial, *Châtelaine*, novembre 1965. Nous est-il permis de mentionner que cette revendication nous semble abusive du fait qu'elle s'appuie sur une situation qui est loin d'assurer la compétence en matière de critique des partis politiques ?

⁶¹ Fernande SAINT-MARTIN, « René Lévesque n'est pas le Père Noël », éditorial, *Châtelaine*, décembre 1965.

⁶² La section s'intitule « Double vie à réussir », et comprend les thèmes suivants « Le salaire de la femme mariée », « S'assurer l'aide de la famille », « Mettre au point une technique de beauté », « Trouver son chic dans les accessoires », « En cuisine, obtenez du 3 pour 1 ».

taire-réceptionniste dans un bureau de pédiatre qui représente ici la femme mariée au travail. Elle affirme ne pas avoir pris cet emploi pour s'assurer

« un moyen d'évasion car jamais elle ne s'est plainte de trouver la routine des travaux domestiques ennuyeuse. Mais jamais, non plus, a-t-elle ressenti le besoin de justifier son désir de gagner de l'argent. Elle admet franchement que son but et de procurer à sa famille des avantages qu'elle considère très importants. » ⁶³

L'article se place ensuite dans une optique plus générale pour rappeler que le *travail à temps partiel* est aussi avantageux pécuniairement que celui à temps plein car ce dernier exige que l'on paie une gardienne. ⁶⁴

Pour ce qui est des groupes féminins, ils ne suscitent « malheureusement » pas l'intérêt de la majorité des Québécoises, qui s'enlèvent ainsi une chance importante « d'exercer une pression sur les gouvernements (et) la société ». ⁶⁵ « Les effets d'une campagne positive et réfléchie sont souvent minimisés par l'image que se font les gens des groupes de pression féminins. » « L'activité de certaines femmes qui s'érigent en censeurs tyranniques ou qui mènent des campagnes intempestives » a sûrement ses responsabilités dans cette situation. Or, il faut au contraire considérer que ces groupes ont gagné plusieurs victoires, dont l'obtention du droit de vote féminin, en 1940, est l'une des plus retentissantes. L'éducation de leurs membres est un autre apport précieux et l'on donne en exemple l'Association catholique des femmes rurales. D'abord chargées de protester contre l'établissement des écoles centrales, les responsables de cette association étudièrent la question et « virent plutôt des avantages » dans ce changement. Elles se préoccupèrent alors d'en faire admettre le bien-fondé.

⁶³ « La femme mariée doit parfois gagner moins pour avoir plus », Châtelaine, janvier 1965, 19. L'un des avantages mentionnés est la possibilité d'augmenter les sommes données aux loisirs.

⁶⁴ Op. cit., 27.

⁶⁵ Mariane FAVREAU et Barbara CROFT, « Les groupes féminins influencent-ils l'opinion publique ? », Châtelaine, janvier 1965, 13.

À la lumière de ce numéro, nous voyons que travail et participation aux « oeuvres sociales » sont valorisés en tant que travail à temps partiel et appartenance à des associations *féminines*. Est-ce vraiment là la recette idéale de la participation sociale de la femme ? Un article de Cathy Breslin ⁶⁶, et surtout les commentaires de lectrices qu'il a suscités, nous permettront peut-être de cerner davantage le problème d'une activité féminine para-familiale.

Betty Friedan est bien connue pour la « démystification » de la condition féminine qu'elle a tenté d'amorcer, mais ce n'est pas tellement là-dessus qu'insiste l'article qui nous intéresse ici. Il essaie plutôt de camper le personnage Betty Friedan et nous y trouvons une certaine ambiguïté. Même si la journaliste admet que l'auteur du « best-seller » *The Feminine Mystique* a « peut-être » vu juste dans ses principales conclusions, le portrait qu'elle nous en trace est loin d'appeler la sympathie :

« ... je me demande qui est vraiment l'énigmatique Betty Friedan. J'essaie de réunir tous les éléments du casse-tête : une femme qui vécut dans un beau désordre pendant des années avant d'utiliser ses talents pour créer une maison formidable ; une femme de qui un habitant de Grandview avoue : « Si quelqu'un a déjà dit un bon mot de cette femme, je ne l'ai pas entendu » ; une batailleuse qui admet : « Mon mari dit que je n'ai pas le sens de l'humour » ; un écrivain à succès qui est assez peu gentille envers moi, collègue journaliste. »

Il importe peu que Betty Friedan soit ou non conforme à ce portrait. Nous retenons seulement que l'article qui la présente laisse deviner une réticence à endosser toutes ses revendications. C'est dans ce contexte que nous portons notre intérêt sur les lettres que certaines lectrices ont par la suite envoyées à *Châtelaine* et qui indiquent comment des Canadiennes françaises réagissent devant ce problème.

La première lettre qui s'offre à notre attention met le doigt sur l'un des aspects les plus importants du travail à l'extérieur du foyer et il vaut la peine d'en citer plusieurs extraits :

⁶⁶ Cathy BRESLIN, « La femme domestiquée » (une entrevue avec Betty Friedan), *Châtelaine*, février 1965.

« De grâce, cessez de semer le mécontentement parmi les Canadiennes au foyer !

« Un certain pourcentage de femmes fortes et instruites peuvent remplir les multiples rôles d'épouse parfaite, mère par excellence bonne ménagère et femme d'affaires - du moins elle le pensent (« Double vie à réussir », janvier 1965). Hélas, cela ne s'applique point à la majorité (...). Ah ! comme je désirerais voir notre Betty (Friedan) à l'atelier huit heures par jour sous l'œil vigilant d'un contremaître, ou au comptoir du « quinze sous » et même taper des enveloppes à la journée ! Le soir, comme récréation, faire la lessive, le nettoyage, le repassage, et emballer les fameux « lunches » pour le repas du midi ! (...)

« La majorité des femmes ordinaires passent leurs vacances à mettre leur maison en ordre pour les prochains onze mois !

« Veuillez accepter cette petite mise au point venue d'un monde dont 70 pour cent de vos lectrices font partie. » ⁶⁷

Ces propos nous indiquent qu'il ne suffit pas de prôner une solution unique au malaise ressenti par certaines femmes confinées à leur foyer. On doit en effet tenir compte du genre de travail que chaque femme a l'opportunité de faire.

« L'article sur l'entrevue avec Betty Friedan m'a bien plu. C'est vrai. Certaines femmes « ont besoin » de faire autre chose que de tenir maison et d'éduquer leurs enfants.

« D'après moi, ce qui serait l'idéal serait un ouvrage à la maison. Pour les femmes de la ville c'est plus facile évidemment de trouver un emploi et de s'en accommoder. Le but de cette lettre, est de vous inviter à du positif, du concret dans votre revue pour nous aider, nous qui pourrions rester à travailler chez nous. Savez-vous qu'une série d'annonces réclamant des travailleuses à domicile serait très appréciée ? »

Il semble que l'on soit encore loin de la réponse définitive. Car, à côté de celle qui trouve que Betty Friedan « a cent pour cent raison » et qu'il y a « longtemps que nous aurions dû avoir une femme comme

⁶⁷ Lettre de Carmen BERNARD, Weston, Ontario, « Vous avez le dernier mot », *Châtelaine*, mars 1965.

elle pour défendre notre cause »⁶⁸, il y a cette autre qui reconnaît le besoin d'« affermir sa personnalité », d'avoir le sentiment d'être quelqu'un, mais qui n'a pas « l'instruction de cette dame Friedan »⁶⁹ ni, par suite, la possibilité de faire un travail qui « vaille la peine » financièrement.⁷⁰ Et elle continue :

« Nous puisons toujours dans nos propres ressources intellectuelles sans toutefois les augmenter et tous les jours, c'est la même chose qui recommence.

« Pas que nous ne soyions pas heureuses, mais il nous manque quelque chose. Mais quoi ? Comment en sortir ? je suis certaine qu'il y en a beaucoup comme nous

Il faudrait que ça change ... »

Cette femme ne tient pas compte de la suggestion que fait pourtant la revue depuis quelques années : participer à des associations volontaires. Est-ce dû au fait qu'elle se sent incompétente même dans ce domaine ?

Devant un tel désarroi, *Châtelaine* offre-t-elle l'exemple de femmes qui ont résolu ce problème ?

C'est encore le concours « Madame Châtelaine » qui nous livre l'essentiel du modèle présenté par la revue. La gagnante est, cette fois, une Canadienne française, et elle

« personnifie l'épouse et la mère consciente du rôle qu'elle peut et doit jouer dans la société. Elle a trente-quatre ans, huit enfants, habite la région de Hull, et refuse de se limiter aux seuls soins du ménage. »⁷¹

Être une « mère moderne » exige que l'on « ne se cloître pas à la maison », et c'est pourquoi « Madame Charbonneau (...) garde du

⁶⁸ Lettre d'une Montréalaise de « 26 printemps », « Vous... », *Châtelaine*, mai 1965.

⁶⁹ Betty Friedan est psychologue.

⁷⁰ Lettre de Madame T. TAILLEFER, Vimont, mai 1965.

⁷¹ Yolande LÉGER, « Madame Châtelaine '65', une mère moderne », *Châtelaine*, mai 1965, 39.

temps pour des activités personnelles à l'extérieur de son foyer ». Elle est une des organisatrices de l'Association parents-maîtres de sa localité et

« depuis plus de trois ans, elle fait également partie de l'Ordre des Dames de Champlain, un mouvement dont les membres se recrutent parmi les femmes catholiques et de langue française et dont la devise est "bâtir une famille meilleure pour mieux servir Dieu et la Patrie". »

Notons que cette devise, qui a pourtant l'allure que nous retrouvons dans les débuts de la *Revue moderne*, n'empêche pas ces femmes de discuter de la psychologie de l'adaptation conjugale, de l'éducation sexuelle et religieuse, du Rapport Parent ou du nouveau statut juridique de la femme mariée.

« Mais ce n'est pas tout. Cette maman débordante d'activité, espère dans un avenir rapproché, entreprendre un travail régulier à l'extérieur de son foyer. »

Et comme son mari a un commerce de meubles. la décoration intérieure lui semble une activité qui « lui permettra de (le) seconder d'une façon agréable et utile ». C'est aussi pour « seconder son mari » que Madame Jules Léger considéré qu'« être femme de diplomate est un métier comme un autre, au même titre que secrétaire ou journaliste ». ⁷² Et quand Marthe Thiéry demande que la femme ait « une formation professionnelle, un vrai métier », pour être jugée et située autrement qu'en fonction de son mari, on précise qu'« elle a conduit sa vie comme un homme ». ⁷³

Une nouvelle chronique est enfin consacrée aux nombreuses femmes qui « participent activement à la vie et à l'évolution de la province ». ⁷⁴ Nous nous arrêterons à quelques-unes d'entre elles.

⁷² Louise CÔTÉ, « Madame Jules Léger, notre ambassadrice à Paris », *Châtelaine*, septembre 1965, 30.

⁷³ Nicole CHAREST : « 40 ans de théâtre, Marthe Thiéry », *Châtelaine*, avril 1965, 82.

⁷⁴ La chronique s'intitule « Le Québec au féminin » et elle est rédigée par Hélène PILOTTE ; elle débute en mars 1965.

Claire Barrette-Joncas, la première présidente du Jeune barreau canadien, prouve qu'il n'est pas nécessaire d'être « féministe » pour vouloir accéder à un poste important. Elle refuse d'« endosser les récriminations de femmes qui se sentiraient professionnellement lésées à cause de leur condition féminine ». ⁷⁵ Toute profession est, en outre, « compatible avec celle de femme mariée et même de mère de famille », si l'on en juge par Michèle Thibodeau-Deguire qui est spécialisée en génie civil. Et l'auteur de la chronique conclut en se demandant « ce qu'attendent les femmes pour entrer dans ce monde à leur mesure ». ⁷⁶ Une directrice de personnel au ministère des Affaires culturelles, Madame Andrée Blanchet, regrette de son côté « que la société québécoise sollicite davantage le travail bénévole des femmes et ne leur reconnaisse pas de vraies carrières ». ⁷⁷ La chronique du même numéro présente un autre cas qui montre qu'il n'est pas indispensable de « passer par le canal d'une profession bien définie » pour avoir une influence sur le cours des événements. Il a suffi à Madame Jean Coulombe d'être « intelligente et volontaire », dit-on encore, pour participer à la rédaction d'« un mémoire sur le sujet qui fut présenté à la Commission Parent par l'Association des femmes universitaires de Québec ». Elle représente maintenant « les parents au sein du Comité consultatif catholique créé par le Conseil supérieur de l'éducation pour étudier le matériel servant à l'enseignement de la religion et des matières connexes ».

La dernière chronique laisse entendre que l'on a exagéré la difficulté d'une participation sociale de la femme. Certaines Québécoises ont réussi à concilier parfaitement vie professionnelle et vie de famille. Et puisqu'il suffit d'être « intelligente et volontaire » pour jouer un rôle à sa mesure dans la société, on se demande pourquoi plusieurs autres femmes n'en ont pas fait autant. Il semble cependant que, même si une « profession bien définie » n'est pas nécessaire à une telle action, celle-ci continue d'exiger une formation académique que la majorité des femmes du Québec n'ont pas eu la chance d'acquérir.

⁷⁵ Hélène PILOTTE, « Le Québec au féminin », *Châtelaine*, mars 1965, 8.

⁷⁶ Hélène PILOTTE, op. cit., mai 1965.

⁷⁷ Hélène PILOTTE, op. cit., juillet 1965.

LA FEMME DANS LA VIE POLITIQUE

[Retour à la table des matières](#)

Le texte qui présente la chronique « Voilà ce que j'en pense » annonce que Madame Claire Kirkland-Casgrain, « première femme à siéger au Cabinet provincial », répondra aux questions des lectrices et pourra « aussi bien donner ses vues personnelles sur les problèmes de politique internationale et nationale que sur ceux qui concernent plus particulièrement la femme ». ⁷⁸

Il y a une très grande hétérogénéité dans les propos de Claire Kirkland-Casgrain. Elle affirme au départ qu'elle ne voit pas de différence entre un homme et une femme quand il s'agit d'accéder à un poste :

« J'ai dû travailler fort et accepter de nombreux sacrifices pour atteindre le succès ; mais je suis convaincue que, dans ce domaine, ce qui est vrai pour les femmes l'est également pour les hommes. » ⁷⁹

Elle estimera « injuste et scandaleuse » toute discrimination entraînant un salaire moindre pour la femme qui détient pourtant les mêmes diplômes que son confrère masculin. ⁸⁰

Quand une lectrice rappelle qu'il n'y aurait plus de chômage si les femmes au travail retournaient à leur foyer, elle répond que non seulement elle ne partage pas ces vues, mais qu'une telle opinion « fait injure à toutes les femmes mariées qui exercent un métier ou une profession et dont le labeur procure des bénéfices incalculables à la so-

⁷⁸ « Châtelaine en pantoufles », *Châtelaine*, juillet 1963.

⁷⁹ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, « Voilà ce que j'en pense », *Châtelaine*, août 1963.

⁸⁰ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., janvier 1964.

ciété entière. » ⁸¹ Elle encourage d'ailleurs une correspondante à continuer de travailler, sans toutefois prôner les avantages de cette situation pour « Madame Tout-le-Monde ». Il lui semble en effet que chaque femme qui est mère et désire travailler pose un cas d'espèce qui doit s'étudier par lui-même. ⁸² Elle-même se présente comme un cas particulier, car si elle réussit à « concilier les exigences » de sa vie professionnelle et celles de sa vie de famille, c'est qu'elle a « une personne dévouée et compétente à la maison », sa mère comme voisine, et un mari qui l'a « vivement encouragée » à se lancer dans une carrière politique. ⁸³

Il est exceptionnel que « des femmes soient chargées de fonctions administratives ». ⁸⁴ On doit toutefois reconnaître que ce manque de confiance est peut-être dû au fait que les femmes ont rarement fait « la preuve publique » des qualités requises par ces fonctions. Il devient, par suite, nécessaire de leur donner « les mêmes avantages du point de vue *instruction, formation professionnelle et expérience* » ⁸⁵, et ainsi de leur faciliter l'accès à « tout ce que les hommes font ». Mais il ne faut

« pas oublier que la fonction première de la femme, c'est d'élever sa famille. Ce n'est que dans des circonstances spéciales qu'une femme peut, en toute quiétude, occuper un poste de grande responsabilité dans un milieu administratif spécialisé au sein du gouvernement. » ⁸⁶

Quant au « rôle précis de la femme dans la vie politique », il se définit d'abord comme celui de tout politicien : il s'agit de représenter ses électeurs et de tenter de les secourir :

⁸¹ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., février 1965. C'est nous qui soulignons.

⁸² Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., novembre 1963.

⁸³ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., septembre 1963.

⁸⁴ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., février 1964.

⁸⁵ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., février 1964. C'est nous qui soulignons.

⁸⁶ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., septembre 1964.

« De ce point de vue, la femme qui fait carrière dans la politique joue le même rôle que l'homme. » ⁸⁷

Comme le politicien a aussi « le devoir d'apporter une contribution personnelle à la solution de problèmes intéressant l'ensemble de la politique » ⁸⁸, c'est alors que la femme peut jouer un rôle spécifique. Cela ne veut toutefois pas dire que seuls « certains problèmes sociaux », tels ceux que l'on rencontre au ministère du Bien-être social et de la Famille, doivent être confiés à la femme. Claire Kirkland-Casgrain estime en effet qu'elle peut remplir la fonction de ministre des Transports et Communications.

Les associations féminines n'occupent qu'une petite place dans cette chronique. Nous pouvons remarquer que cela révèle un manque d'intérêt chez les lectrices car ces dernières sont en définitive les inspiratrices des sujets traités. Une lettre fait référence à un mouvement féminin et c'est pour demander à madame Kirkland-Casgrain si elle pense que « la Voix des femmes » peut être efficace.

Ce que nous retenons finalement de cette chronique, c'est une affirmation certaine en faveur d'une participation sociale de la femme dans le monde du travail. Mais elle souligne deux prérequis : il importe de donner à toute femme la possibilité d'acquérir la compétence nécessaire pour accéder aux fonctions publiques et de tenir compte des circonstances particulières qui déterminent la décision pour ou contre le travail à l'extérieur du foyer.

Si nous nous plaçons dans la perspective d'une lente démocratisation du public de la revue, nous constatons que les numéros de 1939 et 1945 prennent un sens dans l'évolution qui va de 1919 aux années 1960. Rappelons que la femme typique de 1919 est représentée par Lady Lacoste et que la plupart des articles s'adressent visiblement à un public « cultivé ». Nous n'avons pas fait une analyse de la publicité mais nous nous souvenons de quelques photographies de vêtements à la mode que seule une certaine « classe sociale » pouvait se procurer. Cette préférence s'explique d'ailleurs dans un contexte de participation

⁸⁷ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., mars 1964.

⁸⁸ Claire KIRKLAND-CASGRAIN, op. cit., octobre 1965.

sociale : les milieux économiquement privilégiés n'étaient-ils pas considérés comme les seuls où l'on pouvait être citoyen à part entière ?

Toujours dans l'optique d'un changement social vers une plus grande démocratisation, nous pouvons faire l'hypothèse que l'étape « maîtresse de maison » a permis de rejoindre un nombre plus important de lectrices possédant cette caractéristique en commun. Il va sans dire que cette explication se base sur deux moments bien limités de l'histoire de la *Revue moderne*. Puisque, en effet, nous avons sauté sans transition de 1920 à 1939, nous sommes dans l'impossibilité d'illustrer l'évolution de façon continue. Même si notre hypothèse nous semble expliquer un aspect du changement que nous constatons, nous devons ajouter qu'elle ne nie pas les implications et les prérequis idéologiques d'une telle conception du rôle de la femme.

Quand nous arrivons à 1960, et surtout à 1965, la conception du rôle de la femme se réfère à des « principes » foncièrement démocratiques voulant que, tout comme l'homme, la femme puisse participer à la société autant à l'extérieur qu'à l'intérieur de son foyer. Nous devinons que si elles sont fidèles à l'enseignement de *Châtelaine*, les lectrices se sentiront bientôt coupables de « se confiner » dans leur maison et elles devront chercher un moyen d'être actives dans la société. Mais nous nous apercevons vite que l'apparente facilité du moyen d'abord prôné par la revue - c'est-à-dire la participation aux associations volontaires - n'est pas reconnue par la majorité des femmes. Le « malaise » n'est toujours pas dissipé.

C'est alors que le travail à l'extérieur du foyer et l'appartenance à des mouvements féminins sont présentés simultanément. La deuxième forme de participation sociale est toutefois préférée comme accessible à toutes, tandis que le travail est soumis aux circonstances particulières.

Certes, une telle façon d'aborder le problème du travail pour la femme mariée est effectivement commandée par la situation de celle-ci. En outre de considérer la question sur un plan individuel, elle suscite une conception du travail féminin qui se limite à une solution unique. Fernande Saint-Martin fait l'inventaire des questions sociales

dont le gouvernement devrait s'occuper en relation avec ce problème (décembre 1965), mais l'ensemble de la revue donne l'impression que la réponse se trouve inévitablement du côté d'un travail professionnel.⁸⁹ Or, même s'il est possible qu'une profession assure réellement une meilleure participation sociale, en faire une situation idéale n'est-il pas sous-entendre que seule une catégorie privilégiée de citoyens a l'avantage de participer pleinement à la société ?

Il est vrai qu'il reste les associations volontaires. Là aussi, cependant, il apparaît que la participation soit le fait d'un petit nombre. Une éducation dans ce domaine, comme celle que tente de faire *Châtelaine*, peut ouvrir la voie à de plus nombreuses adhésions. Mais l'absence d'intérêt que nous remarquons chez certaines lectrices, et aussi le milieu social des femmes se retrouvant dans ces associations, ne révèlent-ils pas qu'il s'agit encore d'une solution accessible à une seule catégorie de femmes ? C'est pourquoi nous pouvons conclure que *Châtelaine* n'a pas échappé au piège de présenter les modèles de la nouvelle classe bourgeoise du Québec comme des « lois évidentes d'un ordre naturel »⁹⁰ susceptibles de guider l'ensemble d'une population. Partir d'une position foncièrement démocratique ne l'a pas empêchée de subir les contrecoups d'une société qui a elle-même de la difficulté à demeurer démocratique.

Jocelyne VALOIS
Département de sociologie et d'anthropologie,
Université Laval.

⁸⁹ Voir en particulier la chronique d'Hélène PILOTTE, « Le Québec au féminin », mars-décembre 1965.

⁹⁰ Roland BARTHES, *Mythologies*, Paris, Éditions du Seuil, 1957, 249.